



Coopération dans le secteur de la Justice

Les représentants du PNUD et de l'Union européenne reçus par Tayeb Louh

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4272 - Mardi 12 septembre 2017 - Prix : 10 DA

L'auteur arrêté et écroué

Tentative d'incendie du siège d'une sûreté urbaine à Béjaïa

Page 24

L'enseignement supérieur toujours en berne

Quelle rentrée pour quelle université ?

Page 3

La menace kurde se précise

Par Mohamed Habili

L'Irak et la Syrie n'ont pas encore complètement fini avec Daech qu'il leur faut déjà se préparer à affronter une autre menace, d'une toute autre nature certes que celle sur laquelle ils sont en train de prendre le dessus, mais qui n'en touche pas moins à l'intégrité de leur territoire, semblable en cela à la première : le séparatisme kurde. A cet égard, les choses sont bien plus avancées en Irak, où rien ne semble pouvoir faire que le référendum d'indépendance ne soit pas tenu par les Kurdes, à la date prévue, c'est-à-dire le 25 de ce mois, tant d'ailleurs sur les terres indiscutablement kurdes que sur des zones, au premier chef la riche Kirkouk, que se disputent encore Irbil et Baghdad. A mesure que le jour s'approche, le ton monte entre ces deux capitales. Il ne serait pas réaliste de miser sur la volonté de la majorité des Kurdes de rester irakiens envers et contre tout. Ni non plus sur le fait que les dirigeants kurdes hésitent ensuite à sauter le pas, c'est-à-dire à proclamer l'indépendance, que de toute évidence ne reconnaîtra ni Baghdad ni aucun pays de la région, à l'exception peut-être d'Israël. Quelle pourrait être alors la riposte de Baghdad ? On peut penser qu'elle serait d'autant moins violente qu'il sait pouvoir compter sur le soutien actif de ses voisins, eux-mêmes confrontés au séparatisme de leurs propres communautés kurdes. Il ne serait pas étonnant que la réaction de la Turquie l'emporte pour la véhémence sur celle du premier concerné, l'Irak.

Suite en page 3

Près de 52 mille hectares ravagés

Un été de cendres en Algérie



Ph.D. R.

Jeter un mégot de cigarette allumé aux abords d'une forêt, une bouteille en verre qui peut faire l'effet d'une loupe, allumer un feu... autant d'éléments qui font que le facteur humain reste de loin le premier responsable des incendies. Les services de la direction générale de la Protection civile ont enregistré, durant l'été de l'année en cours, 2 343 foyers d'incendie qui ont ravagé 51 908 hectares à travers le territoire national. [Lire page 2](#)

Discuté en plénière durant deux jours

Le Plan d'action du gouvernement dimanche à l'APN

Page 3

Festival national du melhoun à Mostaganem

Un hommage sera rendu à cheikh Charef Benkheira

Page 13

Près de 52 mille hectares ravagés

Un été de cendres en Algérie

■ Jeter un mégot de cigarette allumé aux abords d'une forêt, une bouteille en verre qui peut faire l'effet d'une loupe, allumer un feu... autant d'éléments qui font que le facteur humain reste de loin le premier responsable des incendies. Les services de la direction générale de la Protection civile ont enregistré, durant l'été de l'année en cours, 2 343 foyers d'incendie qui ont ravagé 51 908 hectares à travers le territoire national.

Par Meriem Benchaouia

Alors que sonne la fin de l'été et l'heure de la rentrée, il est temps de faire un pré-bilan des feux de forêt en Algérie. Cette année, ils ont été plus denses que les années précédentes. En effet, ces derniers mois le pays est devenu le théâtre de terribles incendies. Le feu a ravagé des milliers d'hectares de forêts et de plantations d'arbres fruitiers. Plusieurs wilayas ont été touchées. Jeter un mégot de cigarette allumé aux abords d'une forêt, une bouteille en verre qui peut faire l'effet d'une loupe, allumer un feu..., autant d'éléments qui font le facteur humain reste de loin le premier responsable des incidents. Les services de la Direction générale de la Protection civile ont enregistré, durant la saison d'été de l'année en cours, 2 343 foyers d'incendie qui ont ravagé 51 908 hectares à travers le territoire national, selon un bilan de ce corps constitué. Un véritable désastre écologique avec les milliers d'arbres forestiers et fruitiers, les immenses superficies de maquis et de broussailles dont il ne reste que des cendres virevoltant au gré du vent. En effet, ces chiffres reflètent une nette augmentation des incendies par rapport aux années précédentes, a souligné le sous-directeur des statistiques et de l'information auprès de la DGPC, le colonel Farouk Achour, notant que ceci a été favorisé par les conditions climatiques



PH/D.R.

constatées durant la saison d'été 2017. Malgré les efforts des autorités faits auprès des citoyens pour protéger l'environnement, les incendies semblent de plus en plus violents chaque année. Les moyens de lutte dont dispose la Protection civile sont largement insuffisants et inadéquats surtout dans les régions éloignées du pays. Ce même bilan a relevé que ces incendies ont touché 27 821 ha de milieux forestiers, 9 984 ha de maquis, 1 588 ha de récoltes,

14 103 ha de broussailles. Les feux ont détruit également 4 285 palmiers, 176 969 arbres fruitiers et 213 801 bottes de foin, a-t-on ajouté. L'amélioration des dispositifs de prévention et de lutte contre les incendies cette année, notamment les dispositifs de proximité près des forêts, ont aidé à empêcher la propagation des feux lors de plusieurs opérations d'extinction des flammes d'importants incendies enregistrés cet été, a soutenu le colonel Achour. Dans la nuit de samedi à

dimanche, trois foyers d'incendie se sont déclarés au niveau de la forêt de Gueddara commune d'El-Ancor (Ain Turk-Oran), favorisés par de fortes rafales de vents (90 km/h). L'opération d'extinction mobilisant d'importants moyens humains et matériels et a été dirigée par le directeur de wilaya de la Protection civile d'Oran, le colonel Mohamed Ferroukhi, ce qui a permis de sauver près de 23 000 ha de couvert végétal de la forêt en question. Les flammes, ont

toutefois, ravagé 30 ha, selon le même responsable. Par ailleurs, pas moins de vingt hectares de couvert forestier, dont 120 arbres fruitiers, ont été ravagés par quatre incendies distincts enregistrés ces dernières 24 heures dans la wilaya de Guelma, selon la Protection civile. Dix hectares de chêne-liège et de broussailles ont été brûlés dans un incendie qui s'est déclaré samedi à la mechta de Beni Ahmed (commune de Bouhamdane), a expliqué la même source, précisant que l'opération de l'extinction des feux, à laquelle ont pris part plusieurs unités de la Protection civile, a duré plus de huit heures. Durant la même journée, huit hectares de broussailles et de maquis ont été décimés dans un deuxième incendie enregistré au village de Hammam Ouled Ali (commune d'Héliopolis), a-t-on ajouté, soulignant que les éléments de la Protection civile ont mis à l'abri une vaste zone forestière après sept heures de lutte pour éteindre cet incendie. Deux hectares de broussailles et de maquis ainsi que 120 oliviers ont été dévastés dans un troisième incendie qui s'est déclaré dans une zone forestière à la mechta d'El Kheloua (commune de Oued Cheham), a fait savoir la même source. Un autre incendie a été signalé dans la forêt de Beni Saleh (commune de Medjaz Sfa), a-t-on noté, soulignant que les services compétents font actuellement le bilan des dégâts enregistrés.

M. B.

Pour une réorganisation du schéma de soins

Hasbellaoui prépare une feuille de route pour la Santé

Afin d'améliorer les conditions de travail des praticiens et des paramédicaux, et par conséquent la prise en charge du malade, le ministre de la Santé, le Professeur Hasbellaoui annonce le projet d'une réorganisation du schéma de soins du patient. Le ministre de la Santé, qui reconnaît que la principale contrainte du secteur n'est pas d'ordre financier mais lié à un déficit en ressources humaines formées, affirme que le malade demeure la pierre angulaire de la politique sanitaire nationale. Pour cela, le P Hasbellaoui estime que le professionnel de la santé en Algérie doit exercer dans un environnement favorable. «Nous préparons une nouvelle feuille de route consistant en la réorganisation du schéma de soins du patient. Il est très important d'améliorer les conditions de travail des praticiens et des paramédicaux, et par conséquent la prise en charge du malade», a déclaré à la presse le ministre de la Santé, en marge du séminaire national d'évalua-



tion des activités des programmes de santé scolaire et universitaire. Il note, à ce propos, que depuis l'indépendance l'Algérie a réalisé des avancées dans le domaine de la formation des médecins et autre personnel de la santé, mais qui s'avèrent insuffisants s'agissant notamment du personnel spécialisé et ce, eu égard à la grandeur du pays et l'importance des besoins. «Lorsque vous formez un médecin spécialisé pendant

13 ans, il lui faut un minimum d'expérience et de pratique pour qu'il soit un praticien complet», poursuit-il, relevant le déficit en personnel qualifié enregistré dans certaines spécialités cardinales comme la cardiologie, la gynécologie-obstétrique et l'anesthésie-réanimation. Face à cette situation, rassure-t-il, le ministère a lancé un programme visant à amoindrir le ressenti de ces déficits, à travers, entre autres, la télé-radiologie pour

certaines spécialités. Interrogé sur la sécurité du médecin en exercice, le ministre dira que ce dossier n'incombe pas uniquement à son département, informant de l'existence d'une coopération avec celui de l'Intérieur et des Collectivités locales à ce sujet. «Il est anormal qu'un médecin ou un paramédical soit agressé dans son lieu d'exercice. Le citoyen algérien a le droit d'être mécontent du service rendu mais des moyens légaux existent pour l'exprimer, comme le dépôt d'une plainte», observe-t-il, précisant que les actes ne relevant pas de l'exercice de la profession médicale (délinquance) n'incombent pas à son secteur mais à celui de la justice.

Prochaine campagne de sensibilisation sur l'intérêt de la vaccination

Sur un autre volet, le ministre a insisté sur l'importance de la vaccination pour la santé du

citoyen, faisant état du lancement prochain d'une campagne de sensibilisation à cet effet. A ce titre, il fait part d'une campagne de rattrapage contre la rougeole et la rubéole, des pathologies qu'il convient de combattre, précisant que cette dernière la rubéole congénitale est à l'origine de malformations très graves.

«La vaccination en milieu scolaire ne s'est jamais arrêtée, ces campagnes servent à une couverture sanitaire optimale», ajoute-t-il, soulignant l'importance de l'adhésion de tous les partenaires, à savoir les parents d'élèves et le ministère de l'Education, pour réussir le challenge de l'élimination de certaines affections. A ce propos, il salue le rôle des Unités de dépistage et de suivi (UPS) en milieu scolaire, au nombre de 2 000 à travers le territoire national, considérant qu'elles protègent nos enfants, tout en reconnaissant les difficultés que certaines d'entre elles rencontrent et qu'il s'agira de prendre en charge.

Louiza Ait Ramdane

L'enseignement supérieur toujours en berne

Quelle rentrée pour quelle université ?

■ Alors que des milliers d'étudiants s'apprêtent à rejoindre les bancs de l'université à travers le pays, les conditions d'accueil laissent toujours à désirer. La rentrée universitaire 2017/2018 est prévue pour le 17 septembre prochain. Bien que précédée par les promesses d'amélioration émises par la tutelle, la réalité s'annonce encore des plus désolantes.



Par Yacine Djadel

La rentrée universitaire est déjà là. Prévue dans cinq jours, celle-ci verra des milliers d'étudiants gagner la fac à travers tout le territoire national. Entre étudiants déjà ancrés dans le système universitaire et les nouveaux bacheliers, la communauté étudiante augmente chaque année. Rien qu'à l'université d'Alger 3 de Dely-Brahim, 10 000 étudiants sont attendus à l'occasion de la rentrée, a affirmé récemment son recteur, Rabah Cheriet. Un nombre largement plus significatif compte tenu de l'ensemble des inscriptions dans les autres universités du pays. Néanmoins, des rentrées il y en a chaque année à la même période. La question à poser est la qualité de celles-ci. L'objectif, l'évolution et surtout quelles perspectives pour le secteur de l'enseignement supérieur en général ? Autrement dit, une rentrée pour quelle université ? Pour cause, entre discours officiel des res-

ponsables et la longue liste de problèmes auxquels sont confrontés professeurs et étudiants, le fossé est bien creusé. Amphis surchargés, bus universitaires bondés, contenus pédagogiques inadéquats à la réalité du travail, scandales de corruption entre triche, favoritisme, et harcèlement sexuel, souteneurs bradés, des diplômés incompetents, ce ne sont pas les problèmes qui manquent pour décrire l'amère désolation faisant aujourd'hui l'université algérienne. Un marasme dans lequel cette dernière n'a cessé de sombrer depuis plusieurs années. Au point de lui avoir valu la place parmi les moins productives sur le plan scientifique et des plus médiocres au monde. Pour remédier à cette régression féconde ayant infecté nos facultés de la racine, le ministère de l'Enseignement supérieur n'a cessé de déclarer maintes mesures pour la refouler, mais sans résultats probants jusqu'à alors. Hormis l'extension et

l'élargissement de certaines structures pédagogiques ça et là pour la réception des étudiants, les ressources humaines font toujours défaut. Pourtant, le ministre et premier responsable du secteur l'a lui-même annoncé récemment. «Un changement radical s'impose pour l'enseignement supérieur», a-t-il laissé entendre en substance lors de sa dernière visite à l'université de Tizi-Ouzou. C'est bien tout ce discours, encore ce n'est un secret pour personne que l'université algérienne va si mal au degré d'en susciter un vent de changement total. Toutefois dans les faits, celui-ci tarde à venir. Et sans besoin de le rappeler, à mesure que le temps passe, la dégradation que connaissent nos campus universitaires est de plus en plus ambiante. La preuve, l'université, ce lieu de savoir, d'innovation, de recherche, et d'épanouissement intellectuel n'est plus ce qu'il devrait être. Ni capable de

fournissant une manne professionnelle comme cela se faisait avant. A y voir la dégringolade, on est stupéfait de voir comment les facultés du pays sont devenues de véritables crèches pour adultes. Des usines de diplômés livrés chaque année en quotas. De surcroît dépourvus de toute sève et consistance de bagage. Lorsqu'on discute avec un étudiant, hormis les exceptions, pas besoin d'aller loin pour cerner leurs niveaux. Aucun esprit critique en vue. Par ailleurs, pour confirmer le malaise profond qui mine l'enseignement supérieur national, il n'y a qu'à se focaliser sur le nombre effarant d'étudiants algériens qui partent, chaque année en France pour poursuivre des études via les démarches campus France. Une réalité qui en dit long sur le point de non-retour vers lequel le système universitaire du pays est arrivé. Ce à quoi il est difficile d'admettre à nos étudiants une rentrée sans université de qualité. Y. D.

LA QUESTION DU JOUR

La menace kurde se précise

Suite de la page une

Même dans l'hypothèse, il est vrai peu probable, où Bagdad se déciderait à respecter le droit des Kurdes à se séparer, la guerre n'en serait pas pour autant conjurée, car la Turquie ne voudrait jamais d'un Etat kurde, sur ses terres comme sur d'autres. Si bien qu'à la limite les Irakiens n'auraient qu'à laisser faire les Turcs pour espérer voir leurs propres Kurdes revenir à de meilleurs sentiments. En Syrie, les perspectives ne sont pas si différentes, si elles ne revêtent pas la même précision. Grâce à l'appui de la coalition dirigée par les Etats-Unis, les Forces démocratiques syriennes, à dominante kurde, ne se contentent plus de libérer Raqqa, elles veulent aussi se tailler une part de Deir-Azor, que l'armée syrienne et ses alliés se montrent tout à fait capables de reprendre sans avoir besoin de leur aide. Elles n'auraient pas empiété sur les plates-bandes de Damas si elles n'avaient pas reçu l'assurance des Américains qu'elles seraient défendues si elles étaient attaquées par l'armée syrienne. En Syrie, il ne s'agit encore pour les Kurdes que d'obtenir le droit de se gouverner eux-mêmes, sans avoir pour cela à rompre avec l'Etat syrien. Mais personne ne s'y trompe, le fédéralisme ce n'est jamais en effet que l'antichambre de l'indépendance, comme le montre bien l'exemple irakien. L'entrée des Forces démocratiques syriennes dans Deir-Ezor ressemble fort à une provocation. Son but n'est pas tant la participation à la libération de Deir-Azor qu'une façon de gêner l'offensive lancée par Damas, et de le négocier par la même occasion. Elle n'aurait pas été si différente si son motif déclaré était d'amener l'armée syrienne à changer de cible, sachant que les avions de la coalition se feraient alors un plaisir de la massacrer.

M. H.

Discuté en plénière durant deux jours

Le Plan d'action du gouvernement dimanche à l'APN

C'est dimanche prochain que Ahmed Ouyahia, Premier ministre, présentera le Plan d'action du gouvernement adopté mercredi dernier en Conseil des ministres devant le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ainsi, annonçant la reprise des séances plénières dimanche prochain sous la présidence de Said Bouhadja, le bureau de l'APN a inscrit la présentation du Plan d'action du gouvernement au premier plan de son agenda pour cette session d'automne 2017, a indiqué hier le communiqué de l'Assemblée populaire nationale.

Selon le programme arrêté par le bureau de l'APN, le plan d'action du gouvernement remis

à l'APN jeudi dernier au lendemain de son adoption en Conseil des ministres, sera soumis aux députés pour débats en plénière durant deux journées successives à savoir le lundi et mardi prochains. Suite à quoi interviendra, jeudi, d'abord la séance aux questions orales auxquelles Ahmed Ouyahia devra répondre, puis la séance consacrée au vote dudit plan d'action. «La reprise des séances plénières à partir de dimanche 17 septembre, avec la présentation du plan d'action du gouvernement et la poursuite des débats jusqu'au 19 septembre (mardi), date à laquelle les présidents des groupes parlementaires devront intervenir», est-il écrit dans le

communiqué de l'APN qui ajoute que «la journée du 21 septembre (jeudi) sera consacrée à l'intervention du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui répondra aux questions des députés. Cette date sera également consacrée au vote du plan d'action du gouvernement».

A cet effet, il a été procédé, lors de la réunion du bureau de l'APN, à la mise en place des procédures de la séance-débat consacrée au plan d'action du gouvernement, ainsi qu'à l'adoption du mémorandum y afférent, souligne la même source.

Faut-il rappeler que le plan d'action du gouvernement, reconnaissant «les difficultés réelles» que connaît le budget de

l'Etat en raison de la crise du pétrole depuis 2014 et accentuées par le tarissement du Fonds de régularisations des recettes (FRR) a inscrit des mesures qui ont suscité une polémique depuis son adoption en Conseil des ministres mercredi dernier. En effet, la décision du gouvernement, sur instruction du chef de l'Etat, de recourir «exceptionnellement» au financement non conventionnel sur une période de cinq ans en autorisant la Banque d'Algérie à prêter directement au Trésor public afin de financer les déficits du budget de l'Etat, ainsi que la dette publique interne et aussi d'allouer des ressources financières au Fonds national de l'in-

vestissement, a soulevé une polémique quant au risque de voir en conséquence d'une telle décision accentuer le taux de l'inflation et par là même de participer à la dévaluation du dinar et donc par ricochet d'aggraver l'érosion du pouvoir d'achat. Ce qui ira en finalité à contresens de la volonté affichée de maintenir la politique sociale du pays ou du moins compliquera son application sur le terrain. Aussi, faudra-t-il s'attendre à des discussions parlementaires houleuses lors des deux plénières consacrées au débat du plan d'action du gouvernement.

Lynda Naili

Élargissement de la liste des produits éligibles

Vers une révision de la législation du troc frontalier ?

■ La nécessité de la révision de l'ensemble de la législation nationale du troc frontalier et l'élargissement de la liste des produits et marchandises éligibles à cette activité commerciale et économique a été soulignée hier, lors d'une rencontre à Béchar regroupant des opérateurs économiques locaux et nationaux.

Par Samah Y.

«Le développement du commerce de troc frontalier en Algérie, et plus particulièrement dans quatre wilayas du Sud (Adrar, Tindouf, Tamanrasset et Illizi), est conditionné par la révision des textes de loi régissant cette activité qui représente un intérêt pour le développement économique de ces régions», a affirmé le président de l'Observatoire des opérateurs économiques algériens en Afrique de l'Ouest, Mohamed Dahaj.

La révision globale de la législation régissant ce type d'activités commerciales et éco-



PHOTO: R.

Cette rencontre, initiée sous l'égide de l'Union des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), s'est déroulée en présence d'un représentant de la Fédération nationale des importateurs et exportateurs algériens (Fnie). La Fnie apporte un soutien total aux propositions formulées par le président de l'Observatoire des opérateurs économiques algériens en Afrique de l'Ouest, et ce, dans le but de développer les activités commerciales et économiques entre l'Algérie et les pays de l'Afrique de l'Ouest au titre du renforcement des liens entre notre pays et cette partie du continent, surtout pour le développement économique et social des zones frontalières de ces pays, pour mettre un terme aux différentes activités de contrebande et contribuer au bien-être des populations, a indiqué, pour sa part, son représentant, Mohamed Hassani. M. Sofiane Hounat, directeur-général de l'entreprise «Bessma», spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits agroalimentaires, a de son côté exprimé le souhait, en qualité de jeune opérateur économique algérien, de l'élargissement de la liste des produits destinés au troc frontalier pour «pouvoir distribuer nos produits à travers les pays africains». Cette rencontre, la première du genre à se tenir à Béchar, est une contribution des opérateurs économiques nationaux pour la promotion et le développement des activités de troc frontalier et un moyen de promotion de l'exportation de produits nationaux, notamment vers l'Afrique de l'Ouest, selon les participants.

S. Y./APS

Conflit entre directeur et enseignants du lycée Labher à Béjaïa Les élèves encore pris en otages cette année

LA RENTRÉE scolaire n'a pas eu lieu au lycée Sidi-Ali Labher. Les élèves sont pris en otages pour la deuxième année consécutive suite à un conflit qui a resurgi cette année entre le chef d'établissement et les enseignants. Un conflit qui avait d'ailleurs fini par un blocage la fin de l'année dernière, puisque les conseils des classes n'ont pas eu lieu et les élèves n'ont pas reçu leurs bulletins à ce jour, ceci devant l'impuissance de la direction de l'éducation à trouver une solution. Sur insistance des parents d'élèves et surtout leur pression, un semblant de solution a été dégagé, à savoir l'affichage de la liste des élèves admis. Les lycéens qui se rendent chaque matin à l'école dans l'espoir de débiter les programmes ne trouvent aucun interlocuteur, ni l'administration ni les enseignants. La crise avait, pour rappel, débuté le mois de mai dernier à cause de la dégradation des relations professionnelles entre les enseignants et le directeur suite au refus du chef d'établissement d'afficher les tableaux des noms des enseignants concernés par la surveillance des examens de fin d'année. Les enseignants avaient accusé le proviseur de manque de transparence et les choses s'étaient corsées et soldées par une grève, la rétention des notes des élèves et la non tenue des conseils de classes par les enseignants.

H. C.

nomiques et son adaptation aux nouvelles réalités commerciales, économiques et sociales de ces régions du Sud, en plus qu'elle constitue un moyen «efficace» de lutte contre la contrebande, de par le fait qu'elle permet d'offrir la possibilité d'identifier le troqueur, le produit ainsi que la traçabilité de la transaction, ouvre la voie au développement des échanges entre l'Algérie et les pays de l'Afrique de l'Ouest et améliore les conditions économiques des habitants des localités frontalières du pays et celles des pays Africains concernés, a-t-il souligné.

«Nous devons nécessairement élargir la liste des produits et des marchandises destinés au troc aux diverses autres productions industrielles nationales et

ne pas la limiter, comme c'est le cas actuellement, à des produits agroalimentaires», a estimé M. Dahaj, dont l'observatoire regroupe une centaine d'opérateurs algériens activant dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest.

Actuellement, le troc frontalier avec ces pays se limite aux pâtes alimentaires, fruits et légumes, quincaillerie, produits de l'entreprise nationale Naftal (graisses et huiles), quelques matériaux de construction, tabacs locaux et quelques produits électroménagers, alors que des pays de l'Afrique de l'Ouest ont acheminé, au titre du troc frontalier, des mangues, des bananes, du café et ses produits dérivés (Nescafé), des épices, du henné, des arachides et

autres produits du genre, a-t-il expliqué.

Élargir le commerce de troc aux produits industriels

«Le troc international qui se fait actuellement entre l'Algérie, le Mali et le Niger, doit être élargi à des produits industriels, et ce, dans le cadre d'une étroite coordination entre les services des Douanes, des impôts et du commerce de chaque wilaya du Sud concernée, et ce, dans la perspective de l'ouverture de nouvelles perspectives commerciales et économiques aux entreprises et unités de production implantées à travers ces wilayas du Sud, a ajouté le même responsable.

Espace vétérinaire algérien

Près de 500 participants attendus à la 12^e édition

Près de 500 participants algériens et étrangers sont attendus à l'Espace vétérinaire algérien (EVA), une manifestation prévue du 18 au 22 septembre prochain à Oran, a-t-on appris hier de ses organisateurs. Organisée par le Laboratoire d'agro-biotechnologie et de nutrition de l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, l'entreprise privée Eurl Saveter Mohammadia et l'association Amicale des vétérinaires franco-algériens, cette 12^e édition de l'EVA aura pour thème : «Expérience partagée entre vétérinaires», a précisé, à l'APS, M^{me} Faiza Boukhadra, membre du Conseil scientifique de cet événement. Cette manifestation scientifique, qui regroupe habituellement entre 200 et 300 participants de tout le secteur d'activité vétérinaire, a suscité plus d'inté-

rêt cette année eu égard aux mutations que connaissent les secteurs de l'agriculture et de l'élevage dans le monde et en Algérie en particulier, a-t-on expliqué. Parallèlement à cette 12^e édition, un 7^e congrès de l'Association vétérinaire africaine (AVA) sera organisé. Il verra la participation de praticiens d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, d'Égypte, du Mali et plusieurs autres pays africains. Les travaux se dérouleront autour de la thématique : «One world, one health» (un seul monde, une santé), a précisé M^{me} Boukhadra. Elle a indiqué que cette double manifestation connaîtra la participation d'un représentant de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), avec lequel sera abordé le sujet de la vaccination contre la rage à l'échelle

continentale. Ce débat aura lieu à quelques jours de la célébration de la Journée internationale de lutte contre cette maladie (28 septembre de chaque année). «Nous allons œuvrer à apporter un plus aux efforts de l'Algérie en matière de lutte contre la rage mais aussi à aider les pays africains pour organiser des campagnes de vaccination contre cette maladie», a expliqué M^{me} Boukhadra. «Les vétérinaires auront également à débattre du phénomène de la putréfaction de la viande ovine, survenu en Algérie ces dernières années, mais également dans certains pays voisins», a noté la même responsable. Ce rendez-vous, placé sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, sera également une

opportunité pour discuter autour du projet de la création très attendue de l'Ordre national des vétérinaires. Des accords de partenariat seront signés en marge de cette rencontre, entre l'Espace vétérinaire algérien et l'Union générale des médecins vétérinaires tunisiens. L'objectif est de renforcer la coopération bilatérale, principalement en matière de formation mais aussi d'organisation d'activités scientifiques communes. Par ailleurs, outre le riche programme scientifique tracé pour l'occasion composé d'une trentaine de communications orales et une trentaine affichées, des activités culturelles, sportives et touristiques seront également organisées à l'intention des congressistes, a-t-on conclu.

Lamine H.

En phase de concrétisation dans la wilaya d'Adrar

«Ennahda», un projet modèle et prometteur en matière d'investissement agricole

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a présenté le projet «Ennahda», en phase de concrétisation dans la région de Mguiden dans la wilaya déléguée de Timimoune (Adrar), comme un projet «modèle» en matière d'investissement agricole moderne et prometteur.

Par Salem K.



Inspectant ce projet structurant en phase de réalisation sur une superficie de 30 000 hectares au niveau du périmètre de Mguiden (500 km au

nord d'Adrar), dans le cadre de l'investissement privé, le ministre a indiqué que «cette initiative courageuse reflète la forte volonté des investisseurs algériens à relever le challenge du dévelop-

pement agricole en zones sahariennes et à contribuer sérieusement à promouvoir la production agricole nationale». M. Bouazgui a fait l'annonce d'un projet similaire devant être concrétisé dans

la wilaya d'Adrar et qui, a-t-il dit, sera «un autre exemple d'investissement agricole contribuant directement à l'autosuffisance, au renforcement de la sécurité alimentaire du pays et à la réduction de la facture des importations». Concernant le projet de Mguiden, pour lequel un important financement de plus de 21 milliards DA est consacré, sa concrétisation, actuellement à 70% d'avancement, se déroule en trois phases devant être achevées avant la fin de l'année en cours, selon sa fiche technique. Il générera plus de 300 emplois englobant des ingénieurs, des techniciens, ainsi que des travailleurs permanents et saisonniers. Le projet recourra pour son irrigation aux nappes hydriques souterraines, sur la base d'une étude technique qui a prévu la réalisation de 300 forages, de cinq grands bassins de stockage d'eau d'une capacité de mobilisation d'un million de m³ alimentant 450 pivots d'irrigation, en plus d'un réseau d'irrigation au goutte-à-goutte sur une superficie de 10 000 hectares, selon les indications fournies. La superficie globale du projet,

scindée en huit lots, sera consacrée à différents genres de cultures, dont 50% au blé dur, 26% à la maïsiculture, 8% au soja, et d'autres surfaces dédiées à la phoeniciculture et les cultures maraîchères, selon le plan de production agricole du projet. Il sera d'abord procédé aux cultures céréalières sur 10 000 hectares dès octobre prochain, d'après les responsables du projet. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a poursuivi hier la deuxième et dernière journée de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar, par l'inspection d'une pépinière du secteur des forêts, d'un projet de dépôt frigorifique et d'une exploitation agricole.

S. K./APS

Tourisme

Travail en cours pour la création d'espaces près des barrages

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a indiqué à Sétif qu'un travail «est en cours» pour concrétiser des projets inhérents à la création d'espaces touristiques près des barrages. Dans une déclaration à la presse, au terme de sa visite de deux jours dans cette wilaya, le ministre a affirmé que son département a engagé des actions d'aménagement de plages et d'espaces de pratique sportive et de loisirs devant être générali-

sées au niveau des barrages situés à l'intérieur du pays, loin du littoral. «Toutes les mesures et dispositions légales relatives au lancement de ces projets d'investissement, dont l'élaboration du cahier des charges, ont été prises», a souligné le ministre qui a mis l'accent sur les exigences relatives aux services à assurer aux visiteurs. M. Necib a noté, en outre, que le parc national des barrages est en «constante progression» et le nombre des

grands barrages atteindra 84 ouvrages en 2019 qui seront, outre leur vocation habituelle, exploités pour le développement du tourisme. En matière de modernisation de la gestion des barrages, le ministre a fait état de l'adoption d'une application électronique appelée «Barrages Dzair» qui permet de collecter des données techniques, de surveiller et de suivre à distance le fonctionnement des barrages en vue d'améliorer la gestion de ces

infrastructures. Le ministre des Ressources en eau a exprimé sa satisfaction quant à l'avancement des travaux de réalisation des projets des grands transferts des eaux vers les Hauts-Plateaux à partir du barrage d'Iraguen (Jijel) vers celui de Dhraâ Diss et de Ighil Amda (Béjaïa) vers celui d'El Mouane en vue d'alimenter en eau potable 1,1 million d'habitants et d'irriguer 36 000 hectares dans la wilaya de Sétif.

Safia T.

Algérie-Bahreïn

Examen des opportunités d'investissement dans le domaine énergétique

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a reçu l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn, Mohamed Al Asfour, avec lequel il a évoqué les opportunités d'investissement et l'échange d'expérience entre les deux pays dans le domaine de

l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont «mis en avant les opportunités d'investissement et les échanges d'expérience entre les deux pays dans différents domaines», ajoute la même source. Il s'agit des «différents

domaines dans lesquels il existe des opportunités de développement de partenariats, des échanges d'expérience et des solutions à des préoccupations communes, notamment en matière de formation et de transfert de savoir-faire», lit-on dans le

communiqué. D'autre part, lors de cette visite de courtoisie au terme du mandat de M. Al Asfour en Algérie, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures.

M. H.

Prix

Le pétrole en hausse en Asie

Les cours du pétrole rebondissaient hier en Asie sous l'effet d'informations sur les intentions saoudiennes dans un contexte d'incertitudes quant à l'impact de l'ouragan Irma aux États-Unis. Le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en octobre, progressait de 37 cents, à 49,22 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en novembre, gagnait

23 cents à 54,72 dollars. Selon les analystes, les cours étaient portés par des déclarations de l'Arabie saoudite, poids lourd de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Celle-ci aurait fait part de sa volonté de prolonger un accord de limitation de la production d'or noir au-delà du mois de mars 2018 et les marchés choisissaient de privilégier cet élément. Alors que les raffineries de la côte du Golfe du Mexique reprennent progressive-

ment leurs activités après le passage de l'ouragan Harvey fin août dans le Texas et la Louisiane, les investisseurs s'interrogent sur l'impact de l'ouragan Irma, qui remontait la côte ouest de la Floride. D'après l'agence Bloomberg, des ports importants pour l'approvisionnement de la Floride en essence et en gasoil étaient fermés. «Les livraisons de carburants à la Floride sont quasiment réduites à zéro», a déclaré Mansfield Oil

dans un rapport cité par Bloomberg. «Les marchés vont mettre du temps à se remettre totalement, en particulier si Irma endommage les infrastructures». Vendredi, le WTI a perdu 1,61 dollar pour terminer à 47,48 dollars, au New York Mercantile Exchange (Nymex). Sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, le Brent a limité les pertes, cédant 71 cents pour clôturer à 53,78 dollars.

Agences

Situation économique de la Grèce Le pays est passé du «Grexit» au «Grinvest»

LE PREMIER ministre grec, Alexis Tsipras, a affirmé que la situation économique de son pays avait changé, passant du «Grexit au Grinvest», et que la Grèce attirait à présent les investisseurs étrangers. «En 2016, les investissements étrangers directs ont été les plus élevés des 10 dernières années et en 2017 une progression supplémentaire est attendue», a-t-il déclaré en inaugurant la Foire internationale de Thessalonique. «L'intérêt grandissant pour des investissements en Grèce, ce n'est pas quelque chose qui est arrivé par hasard», a ajouté M. Tsipras, rappelant les récentes visites des présidents russes Vladimir Poutine et français Emmanuel Macron. M. Tsipras a ajouté que sa gestion avait permis la création de 500 000 emplois depuis 2015, «un record pour les 16 dernières années», et répété qu'il s'attendait à ce que le PIB de la Grèce croisse de près de 2% en 2017. La Grèce a reçu deux aides de plusieurs milliards d'euros depuis 2010 mais s'est souvent plainte des demandes du FMI de coupes budgétaires et de réformes du marché du travail. Mais au troisième programme signé avec l'actuel gouvernement d'Alexis Tsipras en 2015 et qui prend fin en 2018, le FMI ne participera qu'à la toute fin, et sous condition d'allègement de la dette par les Européens. Le chef d'Etat grec a formulé l'espoir que «l'an prochain, le pays inaugurera la Foire internationale de Thessalonique sans être sous l'emprise étouffante d'un programme de sauvetage».

R. E.

Ghardaïa

Une production prévisionnelle de plus de 590 000 quintaux de dattes

■ Une récolte de près de 590 000 quintaux de dattes, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la campagne de cueillette de la saison agricole 2017, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles.

Par Malek H.

Cette production prévisionnelle concerne une récolte de plus de 230 000 qx de dattes de variété supérieure Deglet-Nour, avec un rendement moyen de 50 qx/ha, de 95 000 qx de variété Ghers et de 265 000 qx de dattes communes, avec un rendement moyen de 54 qx/ha, a indiqué le DSA, Mustapha Djekboub. Cette récolte, en hausse comparativement à l'année précédente, dépend fortement des conditions climatiques qui marqueront les mois de septembre et octobre prochains, notamment pour les dattes à peau molle très fragile telle que Deglet Nour et Ghers, sensibles et vulnérables aux fluctuations climatiques, a-t-il expliqué. L'augmentation attendue de la production pour la campagne de cueillette, à être lancée mi-septembre courant, est expliquée par l'accroissement du potentiel phœnicicole productif de la wilaya qui est passé de 695 000 palmiers en 2002 à près de 1 300 000 palmiers productifs en 2017, à la faveur de différents programmes de développement agricoles initiés par les pouvoirs publics. Elle est justifiée aussi par les actions de sensibilisation préventive des phœniciculteurs et propriétaires de palmiers aux enjeux liés à la production de datte de qualité, effectuées depuis mai dernier, en plus du



PH. A. D. R.

suivi phytosanitaire et du traitement préventif contre les différentes maladies et parasites du palmier et de la datte, a indiqué M. Djekboub. Pas moins de 301 570 palmiers productifs ont été traités en juin dernier contre le Boufaroua et le Myelois par les services de la station Ghardaïa de l'Institut national de protection des végétaux (Inpv), en sous-traitant avec les micro-entreprises locales et les agriculteurs. Considérée comme l'une des plus importantes zones productrices de datte en Algérie avec près de 1,3 million de pal-

miers couvrant une superficie de 13 000 hectares, dont 1 103 260 palmiers productifs, la wilaya de Ghardaïa compte plusieurs variétés phœnicicoles à valeur commerciale très élevée avec une saveur sucrée et une consistance molle. La variété Deglet-Nour, datte mielleuse aux reflets mordanés, demeure de loin la variété la plus prisée et compte un effectif de 524 350 palmiers, tandis que les variétés Ghers, Timjouhart et Bent Kballa sont estimées au nombre de 706 560 palmiers, selon les statistiques de la DSA.

Une filière confrontée à moult défis

Malgré ces performances, la filière phœnicicole fait face à un certain nombre de défis, relatifs notamment à la qualité, à la productivité et à la rareté de la main-d'œuvre qualifiée pour l'entretien du palmier et l'opération de cueillette, a fait savoir Khaled Djebrit, responsable de la cellule du plan de développement agricole à la DSA. De plus, l'absence d'une structure organisationnelle de producteurs de datte dans la wilaya engendre inéluctable-

ment des problèmes pour l'écoulement et la commercialisation de la production phœnicicole à forte valeur sur le marché, averti M. Djebrit. La filière de la datte commence à susciter l'intérêt des agriculteurs locaux qui œuvrent pour améliorer le rendement et la qualité de la datte afin de la valoriser au mieux et l'exporter vers l'étranger. Selon des experts locaux en agronomie, il est temps que cette filière bénéficie de plus d'attention dans la région de Ghardaïa où le potentiel phœnicicole est appelé à croître dans les prochaines années, à la faveur de plusieurs facteurs, notamment la création de nouveaux périmètres agricoles sur des terres fertiles au sud de la wilaya où l'existence de potentialités hydriques souterraines est confortée par la réalisation d'ouvrages de mobilisation et de stockage de ce potentiel hydrique. Pour cela, ils préconisent le rapprochement des structures universitaires de recherche en agronomie oasienne, l'encadrement et l'incitation des agriculteurs à la réhabilitation de leurs palmeraies et la création d'une organisation professionnelle de la filière phœnicicole à différents niveaux de production.

M. H./APS

Oran

Création de 70 micro-entreprises de projets de qualité

Quelque 70 micro-entreprises ont été créées cette année à Oran pour des projets de qualité dont certains portant le sceau de brevet d'invention, au titre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a-t-on appris de l'antenne de wilaya de ce dispositif. Les activités de ces micro-entreprises créées par des jeunes universitaires touchent les secteurs de l'industrie, de l'hydraulique, des travaux publics, du bâtiment, de l'agri-

culture, de l'artisanat, l'électronique et des professions libérales, a indiqué le directeur de l'antenne Ansej d'Oran. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par l'antenne d'Oran qui se concentre sur la qualité des projets en exploitant des brevets d'innovation et des idées bénéfiques pour le développement local et l'économie nationale, a souligné Fayçal Hachemi. Dans cette optique, l'antenne Ansej d'Oran

a signé une convention avec l'université d'Oran 1 «Ahmed Benbella» et une autre avec l'université 2 «Mohamed-Benahmed» et compte bientôt parapher une autre avec l'université des sciences et technologies «Mohamed-Boudiaf» pour permettre aux jeunes universitaires de concrétiser en projets leurs idées contenues dans des brevets d'invention et des thèses. L'Ansej veille, à travers les maisons de l'entrepreneuriat mises

sur pied au niveau des universités, à accompagner des jeunes universitaires à créer leurs propres micro-entreprises. A noter que 15 845 micro-entreprises portant sur des projets de qualité ont été créées à Oran depuis la création de l'Ansej jusqu'à mai dernier, générant 41 454 postes d'emploi dans plusieurs domaines dont l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique.

Hatem D.

Bouira/ Dechmia, Hakimia et Maâmoura

Raccordement prochain aux grands transferts de Koudiet Acedoune

Les communes de Hakimia, Dechmia et Maâmoura, situées à l'ouest et au sud-ouest de la wilaya, seront raccordées dans les prochains jours au réseau des grands transferts du barrage de Koudiet Acedoune, a annoncé le directeur de l'Algérienne des eaux (ADE), Remdane Haouchen. Les essais sont en cours pour le raccordement de ces communes au système des grands transferts des

eaux du barrage de Koudiet Acedoune. Les trois communes sus citées comptent plus de 20 000 habitants. Les essais sont en cours et l'ADE va installer des compteurs pour ces communes afin que nous puissions gérer l'alimentation de ce liquide vital, a souligné M. Haouchen. Ce projet a porté sur la réalisation de cinq stations de pompage destinées à l'alimentation de ces régions enclavées, a détaillé le même res-

ponsable. Les travaux de réalisation devront être mis en service d'ici à la fin de l'année en cours, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, cinq communes du sud de la wilaya de Bouira, à savoir Borj Khris, Taguedit, Mesdour, Ouled Rached et Ahl Laksar, seront privées d'eau potable à partir de lundi et ce, pour une durée de six heures en raison des travaux de réparation qui seront engagés par la Sonelgaz au niveau de la

ligne électrique d'Ahl Laksar. Ces travaux provoqueront l'arrêt de la station de pompage pour une durée de six heures, ce qui causera une coupure d'eau pour ces communes, selon les détails fournis par le directeur de l'ADE de Bouira. A cet effet, «des mesures sont prises pour pallier ce manque, donc nous allons alimenter suffisamment ces communes avant et après ces travaux», a-t-il assuré.

A.O.

El Bayadh Plus de 2 800 logements publics locatifs à attribuer avant la fin de l'année

PLUS de 2 800 logements publics locatifs (LPL) seront attribués avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opji). Les travaux de ces logements, disséminés à travers les communes de la wilaya, ont été parachevés à cent pour cent en attendant leur raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité et le revêtement des chaussées. Les opérations d'attribution concernent 300 logements au chef-lieu de wilaya, 500 autres à Brezina, 150 à Boualem, 1 500 à Labiodh Sidi Cheikh, 240 à Bougtob et 130 à Rogassa. Le total de logements attribués à leurs bénéficiaires cette année a atteint près de 4 000 LPL à travers la wilaya, selon la même source qui a signalé la distribution, depuis le début de l'année en cours, de 900 logements. Ce quota de logements a été réalisé au titre du quinquennat 2010-2015, selon la même source.

R. R.



Développements de la situation en Libye

L'Union africaine dénonce la «cacophonie» des interventions extérieures

■ L'Union africaine et plusieurs dirigeants africains ont dénoncé à Brazzaville, les «dissonances» des interventions extérieures dans les tentatives de règlement du conflit libyen, plus d'un mois après une initiative française sur ce dossier.

Par Samir T.

Cacophonie, dissonance, manque de cohésion. Un mois après l'initiative du président français Emmanuel Macron sur la Libye, plusieurs hauts responsables africains ont dénoncé les «dysfonctionnements» consécutifs dans la médiation de la crise libyenne dus, selon eux, aux interventions de pays étrangers. «Rien n'est plus nuisible à nos efforts de solution de la crise libyenne que la contrariété des agendas et des approches des intervenants», a déclaré le président de la Commission de l'Union africaine (UA) Moussa Faki Mahamat, en ouverture d'une réunion du comité de l'UA sur la Libye. «Je voudrais par la voix la plus audible exprimer la forte opposition de l'Afrique à cette contrariété et ces dissonances des interventions, approches et agendas extérieurs», a ajouté M. Moussa Faki plaçant pour une «meilleure cohésion entre les acteurs internationaux» pour éviter les «dysfonctionnements» et la «cacophonie». Des observateurs ont interprété ses propos comme une critique voilée envers l'initia-

tive du président Macron, qui avait réuni, à Paris, fin juillet, le Premier ministre libyen, Fayez al-Sarraj, et son rival le maréchal Khalifa Haftar. L'absence de ce dernier à la réunion de Brazzaville compromettrait toute chance d'avancée majeure dans la résolution du conflit libyen, selon le journal *Libya Herald*.

«Pas d'agenda caché en Libye»

«L'Union africaine et son comité n'ont pas d'agenda caché en Libye», a insisté le président congolais Denis Sassou Nguesso, hôte de la rencontre en sa qualité de président de ce «comité de haut niveau» de l'UA sur la Libye. M. Sassou Nguesso a demandé à la «communauté internationale de ne pas ignorer, comme en 2011, la voix de l'Afrique sur la question libyenne», en référence à l'intervention franco-britannique contre le régime du colonel Kadhafi. Le président congolais a par ailleurs «exhorté» les Libyens à un «sursaut et à tout mettre en œuvre pour dépasser les clivages, à vaincre les égoïsmes individuels et partisans», lors de cette rencontre à laquelle participe le



Premier ministre libyen. Les présidents sud-africain, Jacob Zuma, et nigérien, Mahamadou Issoufou, participent également à la réunion de Brazzaville, de même que des représentants de

l'Union européenne et des Nations unies, à dix jours d'une rencontre à New York en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

Messahel s'entretient à Brazzaville avec Abderrahmane Souhli

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu dimanche à Brazzaville avec le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Abderrahmane Souhli, avec lequel il a abordé les derniers développements de la situation en Libye, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. M. Souhli a exprimé son «appréciation» quant aux efforts de l'Algérie pour contribuer à une solution politique de la crise libyenne et a exposé les différents défis auxquels fait face son pays. Il a fait part aussi de la disponibilité du Haut Conseil d'Etat qu'il préside à entamer le dialogue à travers le mécanisme prévu par l'Accord politique pour «apporter les amendements et permettre à la Libye de dépasser l'impasse actuelle». De son côté, M. Messahel, tout en réitérant la position de l'Algérie sur la question libyenne basée sur la solution politique à travers le dialogue inclusif et la réconciliation nationale, a souligné qu'il s'agit là de «la seule voie pouvant permettre à la Libye de retrouver la paix et la stabilité». «C'est pourquoi l'Algérie a toujours œuvré à accompagner les frères libyens dans leur quête d'une solution politique, dans le cadre de l'Accord politique libyen de décembre 2017, dont la mise en œuvre consensuelle reste décisive», a-t-il ajouté.

S. T./agences

Tunisie / Blanchiment d'argent et financement du terrorisme

Un plan d'action arrêté pour minimiser les risques

La Tunisie vient d'achever et de publier conformément à la première Recommandation du GAFI (Groupe d'Action Financière), son évaluation nationale des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Un plan d'action national a été arrêté en vue de minimiser les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. C'est ce qu'indique un communiqué de la Banque centrale de Tunisie, rapporte l'agence TAP. Cette précision fait suite à une information relayée par certains médias, selon laquelle la Tunisie occupe désormais la 59^e place dans le «classement Bâle III» relatif au risque de blanchiment d'argent

et de financement du terrorisme, reculant de 70 places par rapport au classement de 2016. Selon cette même information, par ce recul la Tunisie peut rejoindre la liste des pays et juridictions accusant des «déficiences stratégiques» telle que établie par le GAFI. La Banque centrale de Tunisie a, à ce titre, précisé que Bâle III n'a jamais procédé à un classement des pays selon leur risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Les accords de Bâle (Bâle I, Bâle II et Bâle III) ne sont, en effet, que des règles prudentielles qui visent à garantir un niveau minimum de capitaux propres, afin d'assurer la solidité financière des banques. Le classement

auquel ladite information fait allusion est celui de l'Institut de Gouvernance de Bâle (Basel Institute on Governance) qui est une Organisation non-gouvernementale établie à Bâle mais qui n'a aucun rapport avec les accords de Bâle. D'ailleurs d'autres ONG, comme «Know Your Country», publient également des indices ou des classements en matière de LBA/FT selon des méthodologies différentes, lit-on dans le communiqué de la BCT.

Cinq individus arrêtés à Tadjerouine

Cinq individus ont été arrêtés dans la délégation de Tadjerouine

du gouvernorat du Kef pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste. Embrigadés par l'un d'eux, ces jeunes, âgés de 17 à 23 ans, ont avoué être des adeptes de la pensée «takfiriste», selon un communiqué du ministère de l'Intérieur. Les unités du district de la Sûreté nationale de Tadjerouine ont saisi chez ces individus notamment des livres à vocation takfiriste ainsi que des cédéroms d'initiation à l'art du combat et des supports vidéo qui font l'apologie des organisations terroristes. Après consultation du ministère public, ces individus ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête. **Samir T./France 24**

Sahara occidental

L'Unicef assure les fournitures scolaires pour les enfants réfugiés

Le Fonds de l'Onu pour l'enfance (Unicef - Algérie) a pris en charge les besoins en fournitures scolaires, de différents paliers, des enfants réfugiés sahraouis pour l'année scolaire 2017-2018, a annoncé dimanche le bureau de l'agence onusienne. «L'Unicef Algérie soutient la rentrée scolaire des enfants réfugiés sahraouis dans le cadre de sa réponse humanitaire en direction des enfants vivants dans les

camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, le bureau de l'Unicef apporte une aide constante et continue depuis plusieurs années au secteur de l'éducation et de la santé (au profit des réfugiés)», a indiqué le Fonds dans un communiqué. Précisant que pour l'année scolaire 2017-2018, l'Unicef fournit, plus de 235 000 cahiers, 50 000 crayons et autres fournitures nécessaires pour les écoliers, la même source a ajou-

té que «ces fournitures couvriront les besoins de tous les élèves de différents paliers». Par ailleurs, suite aux intempéries que les camps des réfugiés ont subi durant l'année 2017, l'Unicef avec l'appui financier du Bureau de la Commission européenne à la Protection civile et Opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO) et du Gouvernement Italien «plusieurs écoles ont été réhabilitées

pour permettre d'améliorer les conditions de scolarisation des enfants et des adolescents sahraouis, vivant dans les camps de réfugiés...», souligne le communiqué. Une cérémonie, en présence d'une délégation de l'Unicef, est prévue mardi prochain dans le camp de réfugiés de Smara en vue de lancer le début de l'année scolaire, a conclu la même source.

R.M.



Corée du Nord

Nouvelles sanctions drastiques en vue à l'ONU

■ Le Conseil de sécurité de l'ONU est sommé d'adopter cette semaine de nouvelles sanctions drastiques contre la Corée du Nord - incluant un embargo pétrolier « progressif » - à l'initiative de Washington qui a cependant dû composer avec Moscou et Pékin.

Par Rosa F.

La position officielle de la Chine et de la Russie, dotées d'un droit de veto, sur un texte amendé et définitif diffusé dimanche soir par les États-Unis, n'est pas connue.

Le premier projet de résolution américain, rendu public mercredi, était « maximal » sur « absolument tout » pour sanctionner le sixième essai nucléaire nord-coréen mené le 3 septembre, selon les termes d'un diplomate.

Il prévoyait notamment un embargo total et immédiat sur le pétrole, les produits pétroliers et le gaz, le renvoi en Corée du Nord de ses expatriés (plus de 50.000, selon l'ONU), le gel des avoirs de Kim Jong-Un, l'interdiction d'importer du textile nord-coréen et des inspections au besoin par la force de navires en haute mer suspectés d'achemi-

ner des cargaisons interdites par les résolutions de l'ONU. Après quatre jours de négociations ardues avec principalement la Chine et la Russie, deux soutiens de la Corée du Nord avec laquelle ces pays partagent une frontière, l'embargo pétrolier est devenu « progressif » et devrait dépendre des évolutions de la position nord-coréenne. L'embargo sur le gaz naturel est maintenu mais pour le pétrole les ventes seraient limitées à 500 000 barils pendant trois mois à partir du 1^{er} octobre pour passer à 2 millions de barils à partir du 1^{er} janvier pour une période de 12 mois, selon une copie du projet de résolution obtenue par l'AFP. Le gel des avoirs du dirigeant nord-coréen, dont Pékin et Moscou ne voulaient pas, est retiré du texte, tandis que l'interdiction concernant le textile a été approuvée par les cinq membres



PH. > D. K.

permanents du Conseil de sécurité ayant un droit de veto (outre les États-Unis, la Chine et la Russie, la France et la Grande-Bretagne).

Les mesures concernant les expatriés nord-coréens et les inspections par la force de navires suspects sont moins sévères que dans le texte initial.

Lors de la dernière résolution de sanctions, adoptée le 5 août, le nombre de travailleurs expatriés nord-coréens dans le monde avait été plafonné. La nouvelle résolution ajoute Pak Yong Sik, un des responsables du programme de missiles, sur une liste noire en même temps que trois autres agences nord-coréennes. « Nous avons été clairs durant des consultations étroites avec les Américains sur le fait que le pétrole devait être inclus comme un élément des sanctions », a commenté devant des journalistes la ministre sud-coréenne des Affaires étrangères

Kang Kyung-Wha. Quel que soit le texte final adopté, elle a espéré qu'il ait « des conséquences significatives en termes de pression économique accrue sur la Corée du Nord ». De son côté, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Geng Shuang a déclaré à la presse que Pékin « approuve de nouvelles réactions et mesures nécessaires » du Conseil de sécurité de l'ONU en réponse au dernier test nucléaire. Se refusant à commenter la position officielle de la Chine envers le texte amendé, il a espéré que la décision serait prise « sur la base d'une consultation et d'un consensus complets ». A quelques heures de la mise au vote du projet de résolution américain, la Corée du Nord a exprimé haut et fort son opposition à ce qui constituerait un huitième train de sanctions internationales contre Pyongyang. Les résolutions de l'ONU ont été à chaque fois plus sévères. Elles

visent à pousser la Corée du Nord à négocier ses programmes nucléaire et conventionnel, jugés menaçants pour la stabilité internationale. Hier, la Corée du Nord a averti les États-Unis qu'elle leur infligerait « la plus grande des souffrances et des douleurs » s'ils persistaient à vouloir que l'ONU durcisse les sanctions à son encontre. Dans un communiqué reproduit par l'agence de presse officielle KCNA, le ministère des Affaires étrangères avertit que si Washington « met en place cette "résolution" illégale sur un durcissement des sanctions, la Corée du Nord fera en sorte d'être absolument sûre que les États-Unis en payeront le prix ». Le dernier train de sanctions internationales contre Pyongyang remonte au 5 août. Il faisait suite à deux tirs de missiles intercontinentaux nord-coréens. Il interdit les importations de charbon, de fer et de la pêche venant de Corée du Nord, et vise à priver ce pays d'un milliard de dollars de recettes par an. Il n'a guère encore produit d'effets, étant trop récent et alors que les conséquences de sanctions ne peuvent intervenir que sur le long terme, lorsqu'elles sont respectées. À titre d'exemple, il a fallu plus de dix ans de sanctions pour amener l'Iran à négocier son programme nucléaire. Dans un rapport publié ce week-end, des experts de l'ONU notent que « plus le régime de sanctions est étendu » pour la Corée du Nord, « et plus les contournements sont nombreux » venant de ce pays, que ce soit pour « l'embargo sur les armes », « les sanctions financières » ou « sectorielles sévères ».

R. F.



Points chauds

Conseils

Par Fouzia Mahmoudi

Si le Oui au référendum britannique sur le Brexit (sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne) avait surpris tout le monde, aujourd'hui c'est sa mise en pratique qui pose beaucoup de problèmes aux autorités britanniques et européennes. Les deux parties ont en effet le plus grand mal à se mettre d'accord sur les modalités de cette désunion et cela inquiète en plus haut lieu. L'ancien Premier ministre Tony Blair, a fait entendre sa voix cette semaine et exhorte la classe politique britannique à trouver un compromis avec Bruxelles afin d'éviter de « sérieux dommages économiques ». L'ex-chef de gouvernement a ainsi dans une longue tribune publiée sur le site de son « institut » dévoilé ses idées sur la question. L'ancien locataire du 10 Downing Street tente d'élaborer un compromis entre les besoins de l'économie britannique et l'angoisse des populations fragiles face à l'immigration. Pour lui, la Grande-Bretagne « n'a pas besoin de quitter l'Union européenne pour contrôler l'immigration ». Selon son analyse, la crainte exprimée par le peuple britannique à travers le référendum est à prendre en compte, car elle est le fruit des dix dernières années marquées par la crise financière et l'austérité. « Les plus pauvres ont souffert, la classe moyenne a stagné ; un fossé culturel entre les métropoles et la ruralité, le Nord et le Sud, les personnes âgées et la jeunesse s'est ouvert par-delà le discours politique, divisant notre nation », souligne l'ancien Premier ministre travailliste. Mais la solution ne consiste pas, selon lui, à fermer abruptement les frontières à tous les travailleurs étrangers, comme le ministère de l'Intérieur en a, semble-t-il, l'intention à travers ses « position papers ». Tony Blair tente de démontrer qu'il faut réserver un sort particulier à l'immigration en provenance des pays de l'Union européenne qui présente un profil de travailleurs qualifiés dont l'économie britannique a besoin. « La réalité est qu'après le Brexit, nous aurons besoin d'encourager la plupart de ces catégories de continuer à venir, autrement nous nous causerons à nous-mêmes de sérieux dommages économiques », explique-t-il. Plutôt que de quitter les instances de l'Union, Blair pousse les autorités britanniques à réformer l'Europe de l'intérieur en amendant le principe de libre-circulation des personnes, l'une des quatre libertés européennes non négociables pour les 27. Il prend exemple sur le président Macron qui s'est lancé dans une campagne européenne pour réviser de manière plus restrictive la directive sur les travailleurs détachés. Il rappelle d'ailleurs que les conservateurs, qui se font aujourd'hui les champions du « Hard Brexit » pour prétendument protéger les Britanniques, ont été les plus ardents contempteurs de toute législation protégeant les travailleurs en Europe. Et si il est peu certains que les autorités britanniques envisagent de rester dans l'UE après tout, certains de ces points pourraient effectivement, s'ils étaient écoutés, faciliter la transition et surtout permettre à la Grande-Bretagne de garder des liens nécessaires avec les instances européennes. F. M.

Espagne
Les séparatistes catalans préparent une marche « pour l'Histoire »

Les séparatistes catalans doivent défiler massivement hier à Barcelone pour la fête de la Catalogne, à trois semaines d'un référendum d'autodétermination interdit par les institutions espagnoles qui a plongé le pays dans une grave crise politique. Pour eux, cette « Diada », prévue vers 17h00 (15h00 GMT), pourrait être la dernière avant l'indépendance, que le gouvernement séparatiste dirigé par Carles Puigdemont entend proclamer dans les 48 heures si le oui l'emporte au référendum qu'il a convoqué pour le 1er octobre. « L'Histoire nous a convoqués, et c'est un grand honneur mais aussi une grande responsabilité », a déclaré dimanche le porte-parole du gouvernement catalan, Jordi Turull. Le slogan de la manifestation est « une Diada pour le oui », manière de lancer la campagne

pour ce scrutin. « Cela fait des années que la Diada n'est plus la Diada de tous les Catalans, mais là, c'est la démonstration claire que l'on cherche à exclure ceux qui ne sont pas favorables à l'indépendance », et voteraient non s'ils participaient, a regretté le chef du parti Ciudadanos (libéral et anti-indépendantiste, première force d'opposition en Catalogne) Inés Arrimadas. Le chef du gouvernement conservateur Mariano Rajoy a lui souhaité une « Diada de liberté, cohabitation et respect pour tous les Catalans », sur son compte Twitter. Les séparatistes chercheront à démontrer qu'ils peuvent mobiliser largement, après une participation à la Diada en baisse en 2016. La principale association organisatrice, l'influente Assemblée nationale catalane (ANC), dénombrerait dimanche plus de 1 800 autocars

affrétés pour l'occasion, et 400 000 inscrits. Les manifestants formeront une croix de plus d'un kilomètre en se rassemblant sur les avenues d'Aragon et du Paseo de Gracia. Référence à la croix que les indépendantistes comptent inscrire en cochant « oui » sur leur bulletin le 1^{er} octobre, et « symbole de toutes les opportunités du nouvel État en forme de république qui nous attend », écrit l'ANC sur son site internet.

À Madrid, cette croix pourrait plutôt représenter l'interdiction catégorique du référendum par la justice et le refus tout aussi net du gouvernement de Mariano Rajoy de le laisser avoir lieu. « Il n'y aura pas de référendum et je ferai tout le nécessaire pour cela, car c'est mon obligation », a martelé le chef du gouvernement ces derniers jours.



Festival national du melhoun à Mostaganem

Un hommage sera rendu à cheikh Charef Benkheira

■ La poésie melhoun est à l'honneur du 14 au 17 septembre à Mostaganem. C'est dans le cadre du Festival national de la poésie Melhoun, dédié à Sidi Lakhdar Benkhelouf, qu'un hommage sera rendu au poète du genre bedoui, cheikh Charef Benkheira (1919-1990) et au chanteur de chaabi Ahmed Zeghiche (1954-2017).

Par Adéla S.

La cinquième édition du Festival national de la poésie melhoun dédié à Sidi Lakhdar Benkhelouf est prévue du 14 au 17 septembre en cours à Mostaganem, a-t-on appris dimanche du commissaire du festival, Abdelkader Bendaâmache. Cette édition rendra hommage au poète du genre bedoui, cheikh Charef Benkheira (1919-1990), et au chanteur de chaabi Ahmed Zeghiche (1954-2017) décédé dernièrement, a indiqué à la presse M. Bendaâmache. Le programme de cette manifestation culturelle comporte une exposition d'arts plastiques qui sera montée au niveau du hall de la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem, avec la participation des artistes Hadj Bouferma, Djamel Bouali et Djilali Grine, ainsi que la présentation de produits du Festival culturel national



PH. > D. R.

de la poésie Melhoun, de livres et de publications de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag). Il est prévu aussi des lectures poétiques de poètes du

melhoun, issus de différentes wilayas du pays, dont Hadj Bainine, Ghana Abed, Hamou Beldjillali, Yacine Ouabed, Khaled Boukhari et Achouri

Mokhtar, outre la projection de films documentaires «Cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf : prince des poètes du melhoun», «La vie et les œuvres du poète cheikh Charef Benkheira» et d'un résumé des quatre dernières éditions du Festival national de poésie melhoun dédié à Sidi Lakhdar Benkhelouf. Des soirées artistiques en genre bédoui seront animées par les cheikhs Ahmed Relizanis, Abderrazak el Bosquet, Chigeur, Djillali Benbouziane, Ali Boudjelal, Noureddine Benatia, Touhari et Bendehiba El Bouguirati, de même que d'autres noms du chant moderne, à l'instar de Amine Houki, Samir Toumi, Meriem Benallal, Hasna Henni et de chaabi avec Guettafa Rachid, a ajouté le commissaire du festival. En marge de cette manifestation, une journée d'étude sur le melhoun en Algérie est prévue en collaboration avec le Centre national de recherches préhistorique, anthropologique et histo-

rique avec la participation d'universitaires et spécialistes dans ce domaine.

M. Bendaâmache a souligné que le commissariat du festival n'a reçu aucun soutien financier et que cette édition est organisée seulement grâce aux efforts du commissariat.

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Jeu 14 septembre à 19h30 :

Concert de chanson française, avec François Morel et Antoine Sahler. Réservation à l'adresse suivante : chansonfrancaiselavie2017.alger@if-algerie.com

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 15 septembre : Exposition de peinture de l'artiste peintre Mourad Tiaicht.

Galerie Ezzou'art d'Alger

Jusqu'au 21 septembre : Exposition de peintures de l'artiste Thanina-Lila Aziri

Centre Culturel

Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 14 septembre : Exposition collective d'artisanat.

Galerie d'art Vivarium à Alger

Du 23 septembre au 20 octobre :

La macro nature s'expose à travers les clichés de la photographe Chafia Loudjici

Salle Ibn Khaldoun et l'École de musique de Kouba

Jusqu'au 23 septembre :

Grâce à la quatorzième édition de «Layali El Andalous», une pléiade d'artistes anime-

ront des spectacles andalous

École de Musique de Kouba :

15 septembre à 19h00 :

Jihane Houari avec l'association El Djanadia.

16 septembre à 16h00 :

M'hamed Yacine avec l'association El Djazira.

22 septembre à 16h00 :

Hiba Zahri avec l'association Kortoba.

Salle Ibn Khaldoun

23 septembre à 19h00 :

L'artiste Hamidou, accompagné par l'association

Mezghana anime la soirée de clôture de la quatorzième édition de «Layali El Andalous».

Opéra Boualem Bessaih d'Alger

15 septembre :

La musique algérienne et grecque fusionneront grâce à un duo baptisé «Agora» entre Lamia Ait Amara et Helena Vasiliadi.

Rencontres cinématographiques de Béjaïa

Une trentaine de projections au rendez-vous

«En attendant les hirondelles», le premier long métrage du réalisateur Karim Moussaoui, produit en 2017, a ouvert, samedi soir, la 15^e édition des Rencontres cinématographiques internationales de Béjaïa. Un film dramatique, qui épluche le mal-être d'un microcosme social, à travers trois portraits quasi-descriptifs, choisis expressément pour stigmatiser un contexte socio-économique intenable. Moussaoui ne

fait pas de morale, se garde de juger mais balaise avec sa caméra tous les maux, les échecs, les déchirures et les chocs parfois, en usant de situations invraisemblables voire surréalistes. A l'évidence, ce choix de l'errance de ses personnages autant que de ses images, comme il a tenu à le souligner, à quelque peu émusé l'émotion ou les émotions qu'il a voulu traduire. Ce qui devait apparaître comme un drame poignant, à l'instar de la

chronique des enfants nés de viols dans les maquis terroristes, des méfaits de la corruption, ou des déchirures d'amours inabouties, a, à force de surcharge et de grossissement des traits, fini par perdre de sa superbe. Aicha, qui a fait le choix délibéré de troquer son amour idyllique contre un prétendant socialement prometteur, n'a pas résisté à la tentation de replonger dans les effluves de sa passion originelle à la première escapa-

de champêtre. Cette 15^e édition, étalée sur 5 jours, repose sur la projection d'une trentaine de films issus d'une dizaine de pays. Le 1/3 étant de production nationale, assure-ton auprès de l'association initiatrice, Projet-Heurt. Une animation parallèle, notamment des ateliers débats, au lendemain de chaque projection et des cycles de formation pour jeunes cinéphiles figurent également au programme.

L. B.

«La Fabrique Cinéma» pour talents émergents

Les inscriptions ouvertes au public

«La Fabrique Cinéma» est un programme français qui a pour objectif d'aider la jeune création cinématographique des pays du Sud, dont l'Algérie, à percer sur la scène internationale.

Créé par l'Institut français, en étroite collaboration avec le Festival de Cannes, il y a 10 ans, les participants sélectionnés ont l'opportunité d'être introduits à l'industrie du cinéma international et de faire découvrir leurs travaux au monde grâce au marché du film de Cannes.

Suite à l'appel, 120 projets seront retenus et examinés par une commission composée de spécialistes en scénario, de sélectionneurs en festival, de membres d'institutions culturelles et/ou cinématographiques de plusieurs pays.

Parmi les pays éligibles à ce programme se trouve l'Algérie. De ce fait, si vous êtes un jeune réalisateur/scénariste et producteur, que vous avez un projet à présenter, déposez votre candidature avant le 8 novembre 2017 pour une chance de recevoir un encadre-

ment professionnel et peut-être de voir votre film sélectionné plus tard dans un festival.

Pour information, durant l'édition de 2017, les candidats retenus ont pu bénéficier de 3 séances de travail avec le réalisateur Brillante Mendoza, d'un atelier et d'une master class avec un grand compositeur de musique de films en plus de plusieurs rencontres collectives avec des acteurs-clés de l'industrie cinématographique, des distributeurs, des producteurs français et européens.

V. C.

Cinéma

Martin Campbell, de James Bond à Ali Baba

Martin Campbell, le réalisateur de «Goldeneye» et «Casino Royale», signera prochainement «Treasure of Ali Baba & The 40 Thieves», nouvelle adaptation cinématographique d'«Ali Baba et les 40 voleurs». De James Bond à... Ali Baba ! Martin Campbell, le réalisateur de Goldeneye et Casino Royale, signera prochainement le long métrage «Treasure of Ali Baba & The 40 Thieves», nouvelle adaptation cinématographique de la célèbre histoire d'origine persane,

ainsi que le rapporte le site Deadline. «Je veux que ce film soit mon Indiana Jones», a déclaré le cinéaste néo-zélandais.

Le long métrage racontera l'histoire d'un romancier se retrouvant au cœur d'un complot et de la quête d'une mystérieuse pièce d'antiquité après avoir découvert que son père possédait une carte menant au légendaire trésor d'Ali Baba. Avec l'aide d'un cartographe, il se met à la recherche des artefacts avant qu'ils ne tombent entre les mains

des 40 voleurs. Le tournage de «Treasure of Ali Baba & The 40 Thieves» n'est pas pour tout de suite. Martin Campbell, qui dévoilera le 8 novembre «The Foreigner», avec Pierce Brosnan et Jackie Chan, doit auparavant réaliser «Across The River And Into The Trees», adaptation du roman d'Ernest Hemingway qu'il tournera au printemps en compagnie, une nouvelle fois, de son complice Pierce Brosnan.

R. C.



Coup-franc direct

La DTN, ce casse-tête

Par Mahfoud M.

Après avoir misé sur le vieux Tikanouine, le président de la FAF, Zetchi, n'est pas satisfait de la DTN qui n'a pas débuté véritablement sa mission. Il tente de la relancer en proposant un poste au Français Blancquart qui sera chargé du développement de cette direction. Au passage, il faut savoir que Blancquart a été accusé, dans son pays, de racisme avec la fameuse affaire de «quotas» où il demandait au précédent sélectionneur, Blanc, de réserver un quota pour les joueurs black et beurs à ne pas dépasser. Mais pourquoi Zetchi a fait appel à lui pour mener une mission aussi délicate, même si certaines sources affirment qu'il a aussi été le conseiller de l'ancien président Raouraoua ? L'Algérie est-elle à ce point stérile pour engager des responsables étrangers, alors que tout le monde sait qu'il y a des techniciens avérés qui peuvent assurer cette tâche ? Des entraîneurs aguerris tels que Saâdane ou Cheradi auraient pu mener cette mission en élaborant un plan pour le redressement de notre football et en encourageant la formation. Mais on ne leur fait pas appel, pour on ne sait quelle raison. Il faudra que le patron de la FAF prenne conscience qu'il faut maintenant compter sur les compétences locales s'il souhaite relancer la discipline dans notre pays.

M. M.

Mondial-2018 de football (Eliminatoires U20 -dames)/Algérie-Ghana Le coach de l'EN dévoile une liste de 21 joueuses

L'ENTRAÎNEUR de la sélection algérienne féminine U20 de football, Azzedine Chih, a dévoilé ce dimanche la liste des joueuses appelées à participer à la double confrontation contre le Ghana en éliminatoires de la Coupe du monde de la cette catégorie, 2018 en France, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), via son site officiel. La sélection algérienne féminine des U20, disputera le match aller le 15 septembre prochain à Alger, alors que le match retour se déroulera à la fin du mois en cours à Accra. La liste établie par le sélectionneur national Azzedine Chih composée de 21 joueuses, a été déjà transmise à la Confédération africaine de football (CAF), selon

la même source.

Liste des joueuses convoquées: Hamadi Karima (ASE Alger Centre), Nefidsa Khadidja (ASE Alger Centre), Ganouche Ghada (MZ. Biskra), Chergui Maaroufia (Oran centre), Agad Zohra (AFFAK Relizane), Djernine Melissa (CF Akbou), Aitour Feriel (CF Akbou), Rabhi Assia (CF Akbou), Daoui Feriel (FC Constantine), Khemissi Kaouthir (FC Constantine), Achoub Bochra (FC Constantine), Choutri Ikram (FC Constantine), Bousba Fatima Zohra (FC Constantine), Ferguani Rania (FC Constantine), Amriou Sara (JF Khroub), Lallouche Lylia (JF Khroub), Chekchek Zoubida (JF Khroub), Sedira Amira (MS Khroub), Hamel Hadjer (CF Casbah), Ameer Cherifa (ART Tebessa), Benmira Zitouni Nabila (ASSN).

Championnat d'Afrique de handball (U-20/filles) L'EN réussit un second succès

LA SÉLECTION algérienne de hand-ball féminin (U20) a remporté sa seconde victoire au Championnat d'Afrique, en battant, in extremis, la RD Congo 22-21 (mi-temps 8-10), dimanche à Abidjan, lors de la 6^e journée et dernière journée du tournoi qui prend fin en soirée. Malgré ce succès, l'Algérie termine le tournoi en 5^e position, avec 4 points (goal-avérage-20), ex aequo avec son adversaire du jour, la RD Congo (-12), la Côte d'Ivoire (-9), le Cap Vert (-25) et le Mali (-52), avec un goal-avérage (-20). Le tournoi qui regroupe l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, la RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Cap Vert, se joue en mini-championnat dont le premier au classement sera sacré champion.

Ligue I Mobilis/CRB-MCA en match avancé Belouizdadis et Mouloudéens dans un chaud derby

■ Les deux voisins, le CR Belouizdad et le Mouloudia d'Alger, se retrouvent cet après-midi pour au stade du 20-Août 55 d'Alger dans un derby passionnant pour le compte d'un match avancé de la 3^e journée de la Ligue I Mobilis.

Par Mahfoud M.

Programmé pour permettre au Doyen de jouer son match comptant pour la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine face au Club Africain, ce match devrait captiver l'attention des férus de la balle ronde mais surtout des supporters des deux formations qui se rendront en force au stade pour suivre les débats de cette confrontation intéressante. Très en verve en ce début de saison malgré les problèmes en interne, le CRB a réussi un sans faute avec six points sur six possibles, suite à ses succès face à l'USMBA et l'USMH. La victoire contre cette dernière équipe a permis d'ailleurs au Chabab de prendre la première place au classement général. Les gars de Laâkiba visent donc la passe de trois et espèrent balayer le rival mouloudéen, surtout que ce match reste un classique et les fans ne jurent que par la victoire. Les poulains de Todorov sont conscients de ce qui les attend lors de cette empoignade et feront tout leur possible pour l'emporter. Toutefois, cela ne sera pas une



Le Doyen veut la victoire

sinécure face à une équipe du Mouloudia décidée à se reprendre après le nul à domicile face à l'Entente de Sétif. Le Doyen souhaite l'emporter pour ensuite aborder son match de Coupe d'Afrique dans les meilleures conditions psychologiques. Cela sera, certes, difficile face au CRB, mais les Vert et

Rouge sont décidés à se donner à fond pour tenter de l'emporter. Le club se présentera sans un de ses joueurs-clés, à savoir Aouedj, qui s'est blessé, mais le coach, Casoni, devrait trouver un substitut et le remplacer par un élément capable de donner ce plus qu'on attend de lui. M. M.

Supercoupe du Qatar Bounedjah et Hamroun remportent le trophée

LES ATTAQUANTS algériens d'Al-Sadd, Baghdad Bounedjah et Jugurtha Hamroun ont admirablement

bien lancé leur nouvelle saison dans le championnat qatari, respectivement avec un triplé et un penalty transformé en finale de

la Supercoupe locale, remportée samedi soir contre le club d'Al Duhail (4-2). L'ancien fer de lance de l'USM El Harrach (Ligue 1 algérienne) et de l'Etoile Sportive du Sahel (Tunisie) avait ouvert le score dès la 4^e minute, sur une belle passe de son compatriote Hamroun, avant de revenir à la charge un quart d'heure plus tard pour doubler la mise sur un magnifique service de l'Espagnol Xavi Hernandez, qui l'a également servi sur le troisième but, à la 69^e. Bounedjah, intenable dans ce match, ne s'est pas contenté de ce «hat-trick», puisqu'il a provoqué un penalty à la 76^e minute, laissant à son compatriote Jugurtha Hamroun le soin de le transformer pour une victoire finale (4-2). La Supercoupe du Qatar, dénommée «La Sheikh Jassim Cup» oppose le vainqueur du Championnat au vainqueur de la Coupe. Cette année, elle a mis aux prises le champion Lekhwiya (qui a entre-temps fusionné avec Al Jaish pour devenir Al Duhail), et Al Sadd, vainqueur de la Coupe.

Handisport/ Championnat d'Afrique de volley assis L'Algérie souhaite atteindre le podium

L'ÉQUIPE nationale algérienne de para-volley (volley pour handicapés) prend part au Championnat d'Afrique des nations (hommes et dames) qui se tiendra du 13 au 17 septembre à Kigali au Rwanda, avec l'espoir de monter sur le podium, après trois participations à ces joutes continentales, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction technique nationale (DTN) de la fédération algérienne handisport (FAH). Composée de douze joueurs, dont l'ossature est la même depuis quelques années, la délégation algérienne s'est déplacée ce dimanche à Kigali, et devra faire son entrée en lice le 14 septembre contre l'Égypte, dominatrice des compétitions africaines depuis très longtemps et une des meilleures sélections

mondiales. A Kigali, l'Algérie évoluera dans le groupe B, aux côtés de l'Égypte, la RD Congo, alors que le groupe A est composé du Maroc, Afrique du Sud, Kenya et du Rwanda (pays hôte). Chez les dames, quatre équipes seulement sont annoncées pour le tournoi. Il s'agit de la RD Congo, l'Égypte, le Kenya et le Rwanda (pays organisateur). Pour préparer ce rendez-vous continental qui permettra aux finalistes de se qualifier aux Championnats du Monde (messieurs et dames), prévus aux Pays-Bas en juillet 2018, les protégés de l'entraîneur Abdelkader Kefis ont bénéficié de cinq stages en Algérie afin de peaufiner la préparation et essayer d'apporter les correctifs nécessaires, surtout que la majorité a évolué ensemble depuis

2014 dans les grandes compétitions auxquelles a pris part la sélection algérienne. «Dès la confirmation de la tenue du championnat d'Afrique à Kigali, on a ouvert la grille des stages pour notre équipe nationale afin de préparer le tournoi sous la houlette de l'entraîneur national qui a bénéficié de cinq regroupements en Algérie», a indiqué le DTN, Zoubir Aichaine, ajoutant que toute la latitude à été donnée pour confectionner son équipe et choisir ceux qui sont susceptibles de représenter dignement l'Algérie à ces joutes africaines. L'entraîneur national et ses protégés savent bien que leur mission ne sera pas de tout repos, en présence notamment de l'Égypte, de l'Afrique du Sud et du Maroc.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Coopération dans le secteur de la Justice

Les représentants du PNUD et de l'Union européenne reçus par Tayeb Louh



LE MINISTRE de la Justice, Garde des Sceaux M Tayeb Louh a reçu hier matin au siège de son département, le représentant Résidant du PNUD M Eric Overvest. L'entrevue a permis de passer en revue les voies et moyens de promouvoir la coopération sud-sud dans le domaine judiciaire et juridique. Les deux parties ont convenu d'élargir la coopération et de poursuivre les échanges d'expériences dans divers domaines.

Par ailleurs M Tayeb Louh a reçu hier après midi au siège de son département ministériel Son Excellence M John O'Rourke, ambassadeur de l'Union Européenne à Alger. Les deux parties se sont félicitées de la qualité des relations bilatérales, notamment en ce qui concerne les différents programmes de coopération entre l'Union Européenne et le Ministère de la Justice. La rencontre a été également l'occasion d'examiner les voies et moyens de promouvoir davantage la coopération dans divers domaines. **R.N.**

Tizi-Ouzou

Elections locales : 16 retraits pour l'APW et 96 pour l'APW

LA DIRECTION de la réglementation et des affaires générales a enregistré 96 retraits de formulaires de candidature pour les Assemblées populaires communales et 16 autres formulaires pour l'Assemblée populaire de wilaya en prévision du scrutin local du 23 novembre prochain, a indiqué, hier, le chef de service des élections au sein de la même direction, Hacène Laoufi. Intervenant sur les ondes de la radio locale, Hacène Laoufi a précisé que sur les 96 formulaires retirés pour les APC, 85 ont été effectués par des indépendants et 11 par les partis politiques, alors que pour les 16 listes de postulants à la candidature à l'APW, figurent 7 partis politiques et 9 indépendants. Il n'a pas manqué de rappeler, à l'occasion, que le dernier délai de dépôt des listes de candidature aux prochaines élections locales est fixé pour le 24 du mois courant. **Hamid M.**

Mechtras

Trois personnes placées sous mandat de dépôt pour le rapt d'une collégienne

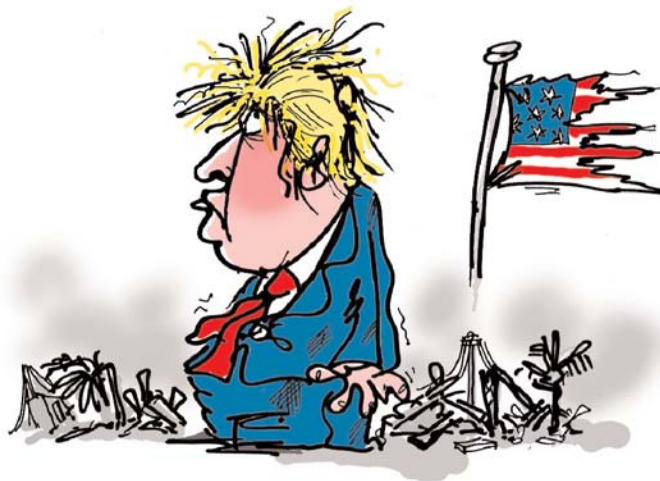
LE PROCUREUR de la République du tribunal de Draa El-Mizan (35 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) a placé, avant-hier, trois personnes sous mandat de dépôt pour leur implication dans l'affaire de détournement d'une collégienne en fin de semaine écoulée à Mechtras (Boghni). Le quatrième individu mis en cause dans cette affaire qui avait suscité la colère des habitants de toute la région de Mechtras, a été placé sous contrôle judiciaire. Pour rappel, au premier jour de la rentrée scolaire, la collégienne avait été kidnappée par ces individus et n'a dû son salut qu'à l'intervention des éléments de la Gendarmerie nationale suite à une plainte de ses parents. Cela a permis la libération de la victime et l'arrestation des quatre auteurs de ce rapt. **H.M.**

Salon du manuel scolaire

Rush sur les nouveaux livres non disponibles dans les écoles

LE SALON du manuel scolaire organisé à l'Office Riadh El Feth à Alger a connu une forte affluence des citoyens venus acquérir les livres scolaires pour leurs enfants, notamment les nouveaux manuels non disponibles dans les établissements scolaires et librairies autorisées à vendre le livre scolaire. La rentrée scolaire 2017-2018 a vu l'introduction de 30 nouveaux livres destinés aux cycles primaire et moyen en sus de 6 cahiers d'activités. La commission de suivi du livre scolaire a rejeté sept livres pour «non-conformité», a déclaré la ministre de l'Education. Les nouveaux manuels qui concernent les classes de 3^e et 4^e années primaires s'inscrivent dans le cadre des modifications introduites depuis 2016. De nouveaux manuels scolaires de deuxième palier de l'enseignement primaire ont été publiés cette année. Il s'agit des livres de langue arabe, de mathématiques, de langue française, d'éducation technologique et d'éducation islamique. Six cahiers d'activités destinés aux élèves de troisième et de quatrième années primaires ont été également publiés. Il s'agit des livres de langues arabe et française et de mathématiques. **Maya T./APS**

États-Unis Après le passage de l'ouragan Irma



Loumis

Djalou@hotmail.com

L'auteur arrêté et écroué

Tentative d'incendie du siège d'une sûreté urbaine à Béjaïa

«L'auteur de la tentative d'incendie du siège de la 7^e sûreté urbaine et l'agression des agents de police a été arrêté par les éléments de la police judiciaire», a indiqué un communiqué de la sûreté de wilaya.

Par Hocine C.

Il s'agit du dénommé Houssam, âgé de 19 ans et natif de Béjaïa. Ce dernier a saisi l'occasion de la tentative de suicide de deux jeunes qui ont escaladé un pylône électrique à proximité du siège de la sûreté urbaine en question pour menacer de s'y jeter et attaquer l'édifice. L'auteur du méfait a d'abord tenté de mettre le feu au portail du commissariat, après l'avoir aspergé d'essence, et attaqué la sûreté avec des pierres, haranguant la foule pour mettre le désordre et provoquer des émeutes dans le quartier et a menacé de lâcher un chien

entraîné sur les policiers avant d'être stoppé et arrêté par des policiers dans une course poursuivie qui a duré quelques minutes. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui a confié l'affaire au juge instructeur qui l'a placé sous mandat de dépôt pour plusieurs chefs d'inculpation dont «tentative d'homicide avec préméditation, incendie volontaire, violence sur des policiers et atteinte à l'ordre public», précise la même source.

50 kg de viande avariée saisie

«Une quantité de 50 kg de

viande (blanche et rouge) non propre à la consommation a été saisie, le week-end dernier par la brigade de la Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (Pupe) au chef-lieu de Béjaïa», indique un communiqué de la sûreté de wilaya. La viande a été saisie lors d'une ronde de routine des services de la Pupe. «Elle était exposée à la vente dans une boucherie située au centre-ville», ajoute la même source. Le produit saisi a été détruit et des dispositions judiciaires ont été prises à l'encontre de l'auteur de l'infraction qui est âgé de 51 ans, précise-t-on dans le communiqué.

H. C.

Suite aux récentes intempéries à Constantine

75 familles secourues par le SAMU-social

PLUS de 75 familles démunies, affectées par les dernières intempéries dans la wilaya de Constantine, ont été prises en charge par le SAMU-social de la Direction de l'action sociale (DAS), a indiqué, hier à l'APS, un cadre de cette direction. «Au total, 75 lots de denrées alimentaires, 77 matelas et 70 couvertures ont été remis depuis vendredi dernier par le service d'aide mobile d'urgence (SAMU-social) à ces familles résidant au village Taâyouché, situé dans la commune d'Ibn Badis (sud de Constantine) et dont les habitations ont été entièrement inondées par les eaux pluviales», a précisé le responsable de cette structure sociale, Farhat Douballi. L'opération, qui vise en particulier

les populations vivant en zones rurales, s'inscrit dans le cadre d'un programme de solidarité mis en œuvre pour toute la saison d'hiver, a-t-il affirmé. «Nos équipes se mobilisent 24 heures sur 24 pour venir en aide aux sinistrés, particulièrement durant les périodes de fortes chutes de pluie», a fait remarquer le responsable, soulignant que «l'intervention des équipes du SAMU-social dans cette localité depuis le premier bulletin météo spécial (BMS) a été renforcée pour répondre à la demande spéciale enregistrée ces derniers jours». Un dispositif «exceptionnel», lié aux intempéries, a été mis en place dans la wilaya de Constantine aussitôt après l'émission, il y a plusieurs

jours, d'un bulletin météorologique spécial (BMS), a-t-on rappelé. Celui-ci se compose notamment d'une cellule de veille chargée de coordonner les interventions en cas de chutes de pluie, d'inondations ou de toute autre calamité naturelle, selon le même responsable. Présidée par le wali, cette cellule composée de représentants de plusieurs secteurs dont la DAS, les travaux publics, les ressources en eau, aux côtés des services de sûreté et la Protection civile ainsi que les Assemblées populaires communales (APC), est chargée d'apporter en temps réel l'assistance nécessaire en cas de sinistre», a déclaré, à ce propos, M. Douballi. **R. N.**